



Commission
Culturelle
InterJurassienne

Mise au concours de deux bourses de voyage en 2012 pour artistes-illustrateurs ayant un lien étroit avec la partie francophone du canton de Berne et/ou la République et Canton du Jura

La Commission culturelle interjurassienne (CCIJ) met au concours **deux bourses** de voyage de **10'000 francs chacune**, destinée à des artistes-illustrateurs.

Elle offre ainsi à des artistes professionnels ayant un lien étroit avec la partie francophone du canton de Berne et/ou la République et Canton du Jura, actifs dans le domaine de l'illustration, la possibilité de concevoir individuellement un projet de voyage, qui sera l'occasion pour eux de puiser des inspirations nouvelles et d'enrichir ainsi leur travail artistique.

Les candidats et les candidates doivent avoir exercé cette forme d'art auparavant, qu'ils soient artistes-peintres ou dessinateurs de bande dessinée, et en outre avoir leur domicile légal et/ou exercer leur activité artistique professionnellement depuis au moins deux ans dans le canton de Berne ou dans la République et Canton du Jura (être originaire du canton de Berne ou de la République et Canton du Jura seulement ne suffit pas).

Le voyage conçu par les candidat(e)s le sera en lien avec les collections d'un musée partenaire (Musée Neuhaus à Bienne ou Musée jurassien d'art et d'histoire à Delémont). A cette fin, une base de données est disponible sur <http://ccij.mjah.ch>. Celle-ci constitue une amorce (et non une ligne de conduite) du travail de création. Les artistes puiseront dans celle-ci pour créer, par le biais du voyage, des liens qui leur sont propres entre des collections bernoises ou jurassiennes et d'autres espaces-temps. Ce partenariat aura pour but de valoriser, via la médiation culturelle muséale, tant le travail et le point de vue de l'artiste que les collections muséales ainsi revisitées. Les candidat-e-s sélectionné-e-s rencontreront l'équipe muséale concernée en vue de finaliser la collaboration. En outre, tout au long de leur séjour, ils devront tenir à jour un carnet de voyage illustré, sous la forme d'un blog.

Le voyage peut consister en un séjour au même endroit ou en un périple constitué de plusieurs étapes. Une **description individuelle évocatrice du projet de voyage** doit faire ressortir le plus clairement possible la motivation pour le voyage envisagé. Elle doit aussi faire apparaître de manière convaincante l'intérêt du voyage en question pour le travail artistique du candidat ou de la candidate et les nouvelles inspirations qu'il ou elle en attend pour la suite de son parcours artistique. En outre, la description du projet doit obligatoirement inclure les **principales données de référence concernant le projet de voyage** (informations précises sur la durée estimée du voyage, les étapes prévues, le budget envisagé etc.). Chaque candidat ou candidate ne peut présenter qu'un seul projet de voyage.

La Commission réunira son jury le 14 septembre 2011 pour examiner les dossiers de candidature envoyés. Les candidatures doivent être **déposées d'ici le 31 juillet 2011 au plus tard (date du timbre postal)**.

Les lettres de candidatures et les documents suivants doivent être adressés à l'Office de la culture de la République du canton du Jura, avec la mention « **bourse de voyage pour artistes-illustrateurs** » (un seul exemplaire) :

- **Description évocatrice du projet de voyage** faisant apparaître la motivation concrète, ainsi que des informations précises sur la durée du séjour, les étapes et le budget, ainsi qu'une description du blog et de son utilisation (forme, fréquence, ...)
- **Présentation des travaux en cours**
- Courte **biographie artistique** comprenant un bref **curriculum vitae** avec les formations suivies et la nature des liens avec le canton de Berne (une page A4) ou la République et Canton du Jura
- **Copie de l'autorisation d'établissement**

Berne et Porrentruy, le 2 mai 2011
(OC 546387)